L'ABEILLE.

CONDITIONS:

[illegible] par an—payables six mois d'a[illegible]

[illegible]nnement ne sera arrêté, à moins [illegible]rages ne soient payés, et à moins [illegible] voudra suspendre son abonnement, [illegible] doit connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête; aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A FRETER.—Le brick de 1ère. classe **AVIS**, capt. Coombs, du port de 293 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser à [30 mai] T. NICOLET & CO.

POUR LIVERPOOL.

La barque fine voilière **HELEN-GRAY**, capitaine Mabry, ayant besoin de 100 balles de coton pour aller sur le pont. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

28 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BALTIMORE.

On demande un chargement de coton sur le pont du brick Gen. Bolivar pour compléter sa charge. S'adresser à

A. GURNEY,

28 mai No. 62 rue Gravier.

POUR LA HAVANE.

Le fin brick espagnol **YSABEL y JUAN**, capitain Brega, partira sous peu... Pour frêt ou passage s'adresser a

28 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, **UNITED STATES**, capitaine Cragbead, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour fret du reste, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à

28 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La belle goëlette fine voilière **SOPHIA**, capt. Sayward. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis des Magasins bleus, ou à

26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick bien connu **DELAWARE**, est maintenant prêt à prendre un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. Wilson, à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus, ou à

24 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER,

La belle goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **SOPHIA**, du port de 112 tonneaux, ayant été complètement réparée, tant dans le doublage que dans les grémens. Elle est maintenant amarrée en face du Ferry, où elle peut être examinée. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à

24 mai. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.—Un bon batiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à

THAYER, HURD & CO.

20 mai rue des Magasins, no. 29.

PARA TAMPICO.

La goleta mejicana **PAULINA**, su capitan Ramon Palomo; admite carga y pasageros, acudir à bordo ó à

TUYES y Cia.

17 de mayo calle Real, no. 106.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine **PAULINA**, capitaine Ramon Palomo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

TUYES & CO.

17 mai rue Royale, no. 106.

A VENDRE.

Le brick solide **GEN. MACOMB**, tel qu'il est amarré en face de la Douane, étant à même de prendre la mer à peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à

11 mai J. W. ZACHARIE & Co.

A LOUER OU A FRETER—Le superbe brick **SARDIUS**, capitaine Daggett, de 250 tonneaux. S'adresser à

W. G. HEWES,

26 mai. rue du Camp, no. 9.

CHIGE

MAITRE

BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il vient de recevoir par le navire Henry-Astor, du Havre, une grande quantité de CUIRS d'une des premières manufactures de Paris, consistant en cuirs pour souliers, bottes et brodequins; et un bel assortiment de *tiges* pour bottes grises. Il ose espérer que tous ceux qui ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude, qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites tant en ville qu'à la campagne. 30 mai—6

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERRE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.

31 mai ☞

AVISO—Victor de la Cova avisa al público haber mudado su oficina al No. 53, calle de St. Louis, casi en frente de donde la tenia anteriormente. 31 de mayo.

CAFÉ & SUCRE.—489 sacs café de la Havane, et 3,900 cigarres première qualité, en débarquement du brick espagnol Ysabel y Juan, et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

26 mai

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre.

EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

1er. juin L. DAUNOY, marshal.

J. F. Dwinn *contre* MM. Tucker, J. H. Tonnisson.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, Jeudi 9 juin, à 5 heures, sur les lieux, encoignure des rues du Camp et du Canal, un assortiment d'objets de modes consistant en bonnets &c.

1er. juin L. DAUNOY, marshal.

C. Rosélius vs. *L. Lubin et sa mère Mme. Eliza Beaulieu f. d. c. l.*

EN vertu d'un writ de plurius fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 8 juin, sur les lieux, à 5 heures, la rente d'un terrain et d'une maison situés dans la rue Erato, entre les rues Apollon et Nuyade, saisie dans l'affaire ci-dessus.

30 mai. L. DAUNOY, marshal.

J. H. Denis contre *P. Lebert.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 10 juin, à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Toulouse et de Chartres, un billard et ses dépendances, lampes, tables, chaises, comptoirs, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 mai. L. DAUNOY, marshal.

Simeon Martheo vs. *L. Nicolet et autres.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente Samedi 18 juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, une négresse nommée Marie,—saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

20 mai Marshal.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 27 mai 1831—Présent l'hon. James Pitot.—*Edward A. Michel* vs. *ses créanciers.*—La cession des propriétés du pétitionnaire est acceptée par la cour, pour le bénéfice des créanciers: et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de H. Pédesclaux, esq., notaire, le mercredi 8 de juin 1831, aux fins mentionnées dans la pétition. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Nelle.-Orléans, 27 mai 1831.

(Signé) JAMES PITOT, juge.

Je certifie ce que dessus,

28 mai—9 W. T. KENNEDY, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du 1er. District Judiciaire.

Wm. R. Smiley contre *ses créanciers.*

ATTENDU que William R. Smiley, débiteur insolvable, maintenant en détention, a présenté à la dite Cour, sa pétition et sa cedule, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolvables—Avis est donné par le présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juin prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'obtiendrait pas le bénéfice de cette loi, et ne serait pas déchargé de son emprisonnement.

Chs. F. Damoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour. J. L. LEWIS,

27 mai—8,2ps greffier.

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau à vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Sucker, du Tennessée; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre;

Moulins à sucre, perpendiculaires, 24 sur 28
" " 28 sur 30
" " 30 sur 36
" horizontaux 24 sur 40
" " 26 sur 42

chariots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables. W. M. STEWART,

23 mai. rue Conti, no. 26.

VIN DE MALAGA & EAU-DE-VIE.

175 barillets Eau-de-vie et Vin Malaga, à vendre par W. G. HEWES,

28 mai rue du Camp, no. 9.

PIERRE PLATTES, FOIN, &c.—Le soussigné offre à vendre le chargement du brick Active, consistant en pierres plattes, foin, hâches et 24 pendules.

28 mai LINCOLN & GREEN.

MORUE.—De la Morue blanche et sèche, à vendre par

27 mai. STETSON & AVERY.

FARINE ET JAMBON.—250 barils Farine de Cincinnati, Jambon, plats-côtés et épaules, en barriques, à vendre par

27 mai. STETSON & AVERY.

100,000 TUILES françaises en débarquement du brick Avis, venant du Havre, à vendre par

27 mai T. NICOLET & CO.

RIZ—34 tierçons Riz, reçu récemment et à vendre par

26 mai. J. W. ZACHARIE & CO

65,000 TUILES à crochet, en débarquement du navire Wm. Badger, cap. Thompson, venant du Havre, à vendre par

25 mai. H. PERRET & CHARBONNET.

---

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par

24 mai THAYER, HURD & Co.

J. GAULTHIAC, COIFFEUR,

Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colinançon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocomé pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéfrisables, très-légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, carafes; porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de posiches en touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

VOR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le Henry Astor, du Havre, 800 damejonnes vides, 50,000 tuiles plates à crochet. 24 mai.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 9 Juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi précis pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Mercelite Maxent, décédée, épouse de Louis de Feriet, et ledit de Feriet, ainsi que pour le compte de la société qui a existé entre le dit sieur Feriet et J. B. Vignié:—LES PROPRIÉTÉS ET LES ESCLAVES ci-après; savoir:

1o. Une **RAFFINERIE** et une **DISTILLERIE** situées au faubourg Clouet, sur un terrain ayant 65 pieds 10 pouces de face au fleuve, sur à-peu-près 515 pieds de profondeur, lequel terrain d'après le plan fait par Joseph Pilié, Voyer de la ville, est régulier jusqu'à 300 pieds dans la profondeur d'où il s'élargit de suite, et mesure 254 pieds jusqu'à l'espace de 140 pieds d'où il retrécit de 62 pieds jusqu'aux 515 pieds la borne de profondeur. Sur la devanture se trouve une Maison en briques, et dans la profondeur un établissement également en briques, couvert la plus grande partie en terrasses. La guildive ou distillerie fait habituellement de 100 à 120 mille gallons de rum par an, ainsi que tous les ustensils qui en dépendent. Elle est en état de travailler, et a été réparée à neuf depuis deux ans, les cuves à fermentation sont faites avec soin et du bois de choix; il y a 5 alambics, 2 rectificateurs. Le dit établissement est pourvu d'eau par le moyen d'une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, qui tire du fleuve par des tuyaux en fer de 6 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très peu de bois et fournit beaucoup d'eau; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de largeur, sur lequel se trouve une pompe à chapelet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensils nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, logements d'ouvriers, écuries, remises &c.

2o. Un **TERRAIN** situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné du côté d'en bas par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel se trouve une Maison de maitre, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une manche ou couloir pour voitures et chevaux, la Levée est en bon état.

3o. Un autre **TERRAIN** situé dans le même faubourg, ayant 55 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'etablissement de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âgé de 50 ans, charpentier; Tom, nègre de 30 ans, charpentier; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie; Moses, nègre de 21 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, âgé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie; Thomas, mulâtre âgé de 25 ans, charretier, employé à la raffinerie; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron; François, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions: Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement: les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et les actes de vente seront passés par devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.—Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Registrar.

7 mai—10,2ps.

WM. G. HEWES, *rue du Camp*, No. 9, offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback*: 100 baques. riz, en partie de première qualité: 30 sacs piment: 40 barillets gingembre: 2000 caisses savon: 100 caisses chandelles de suif: 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux: 300 caisses harengs: 70 barillets tabac préparé: 60 barillets clous coupés: plusieurs caisses quincaillerie, 50 brouettes: charrettes et draps: 12 rs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Lichac: 100 pièces toile à voile, de coton; 450 pièces toile à voile de Russie; 5 caisses demi-bas à 5 balles mouchoirs Madras; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,

21 mai rue de Chartres, no. 97.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vonin Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmachie du soussigné,

F. P. DUCONGE,

21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama, 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par

21 mai S. C. BELL.

LES soussignés ont en débarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux: 20 pipes Eau-de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand: 168 caisses Lafitte; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 damejeannes do.; qu'ils offrent à vendre au comptant.

19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—63 surons tabac de Cuba, de 1ère. qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cuba; à vendre par

19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par

WM. G. HEWES,

19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,

19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numéros qui leur manqueront en s'adressant chez

E. JOHNS & Co., *Agents*,

18 mai rue de Chartres no. 113.

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFE.—200 sacs café, vert première qualité, en débarquement de la goëlette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.

17 mai rue des Magasins, no. 29.

$100 DE RECOMPENSE.

A quiconque rapportera au soussigné le portefeuille, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Général Victoria, samedi matin, 14 avril; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez

16 mai FR. PERRET.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 toux. bois de Campêche.

16 mai V. ROUMAGE.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

PEAUX de chèvreuil, à vendre par

27 avril, J. MAGER.

BRILLANTE LOTERIE.

JEUDI, 16 juin, sera fait le tirage d'une des plus brillantes loteries qui jamais aient été offertes au public; les principaux lots sont de

$60,000, $40,000, 30,000; 20,000, 10,000, &C.;

PRIX DU BILLET,—$20.

S. I. Sylvester prend la liberté d'annoncer cette loterie d'avance afin que les personnes qui résident loin de New-York puissent envoyer leurs ordres à tems. *Les billets seront rares.*

S. I. SYLVESTER,

24 mai—11 *No. 130, Broadway.*

AVIS.—Vu les grands tracas de déménagemens, Mr. Gicquel annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,

OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut préserver les maladies entre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schnider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil implanté en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toutes la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les decoctions, les infusions aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion: non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches soit liquides soit vaporeuses sur la tête, le tronc et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats; les medecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas: tels que les engorgemens goutteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les dispositions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les eruptions de toute nature même dartreuses, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'economie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressif des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion: le lavage perpetuel des diverses parties du corps frappées de plus près arrosement, l'excitation que le frappement répété du jet produit sur toute la peau, l'activité générale, et le ton qui en y saillent; l'impression modérée et agréable et la propreté qui en sont la suite, la facilité de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur: toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode; le sang se porte à la tête: de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet: l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration; un léger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps: la respiration se fait avec regularité: elle devient de plus en plus large, le pouls s'accelère mais sans cesser d'être regulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi: les articulations sont plus fortes; car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion: enfin on peut considérer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agreables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'exécution de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains medicamenteux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siège et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si negligés à cause des frais immenses et des soins qu'a toujours nécessités l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison: on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau: faits sous la forme de différens meubles, ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de le établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. qui prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine: 23 mai.—1m

---

EN débarquement des navires Frances et Alabama.

100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 à do. eau de-vie de Cognac.

A vendre au No. 39, rue de la Levée, par

12 mai. THOMPSON & GRANT.

AUX VOYAGEURS.

AMBROCATION COLOMBIENNE.

Préservatif certain contre le mal de mer.

LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni difficile: il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estomac, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nausées se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGE.

2 mai. rues Conti et Chartres.

MUSIQUE.

LES soussignés ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:

Chansons françaises, pour le forté-piano,
Dans un délire extrême,
La Pasourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.

F. JOHNS & Co.

25 mai. rue de Chartres, No. 113.

Le soussigné a reçu par le John & Elisabeth, de New-York, les articles suivants, qu'il vendra en gros et au détail, à des prix et conditions avantageux.

Gomme Arabique de Turquie; opium, dito; Sedlitz powder; encre pour le linge; cachou; colle de poisson; fleurs de sureau; scammonée d'Alep; vermillon; farine de graine de lin; anis vert; racine d'Angélique; graine dito; cantharides; rhubarbe en racine; éponges fines; essence d'anis; de citron; de bergamote; de rose; pèse-liqueur; pèse-sirop; pèse-acide et pèse-sel; sel d'oseille; verdi du Japon noir; do. rouge; orge gerlée; potasse, &c. &c.

23 mai. FORESTIER.

DROGUES, &C. &C.

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do. couperose, 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 50 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térebenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par

JAMES S. SHAW, droguiste,

3 mai Encoignure Douane et Royale

SANGSUES NOUVELLES.

UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de

F. P. DUCONGE.

19 mai encoignure Chartres et Conti.

JAMBON—40 barriques plats-côtes et jambons, excellente qualité, arrivées récemment et à vendre par

12 mai P. M. TOURNÉ.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 dameannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, dameajeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.

WM. SMITH,

12 mai Rue Royale, No.

Approvisionnement de Gelée de Grosseilles du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New York, un nouvel approvisionnement de *Gelée Grosseilles rouges*, en pots de demi-livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines* de

WM. SMITH,

12 mai. rue Royale, no. 55.

ARDOISES A VENDRE.

28,000 Ardoises à la duchesse et à la comtesse à bord de la barque Huskisson, de Liverpool, à vendre par

12 mai THEODORE NICOLET & CO.

---

19 Barils de Jus de Citron en débarquement de la goëlette Water Witch, et à vendre par baril, dameajeanne ou bouteille, par

JAMES L. SHAW,

Droguiste, coin des rues Royale et Douane.

11 mai.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv. de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par

GRAY & DURRIVE,

10 mai rue de la nouvelle-levee, no. 35

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immediatement à

9 mai LINCOLN & GREEN.

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un etablissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.

26 avril rue Royale no. 105.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé: elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses: ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU** loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Rapet. 18 avril—☞

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit:

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—6m.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et efficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831,

19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 16 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parf